



Le concours "non au harcèlement" : les 6e Osiris ont gagné !

publié le 05/03/2019

Après délibérations, les membres du jury du concours "non au harcèlement" ont décidé d'attribuer la première place académique dans la catégorie "vidéo cycle 3"... au collège Louis Merle !

L'excellent travail et l'investissement sans faille des élèves de 6e OSIRIS ont permis de décrocher la palme. Nous sommes maintenant en lice pour les sélections nationales. Chaque vainqueur de chaque académie de France accède à la dernière étape du concours.

Résultats attendus vers fin avril/début mai...mais de toute façon nos apprentissages et notre travail d'équipe sont déjà notre récompense.

En bonus : LA vidéo



Et toi, tu fais quoi ? (Video Youtube)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.